

## Atelier 1 « Définitions et mesure de l'acceptabilité sociale »

### a) Définitions de l'acceptabilité sociale

L'acceptabilité sociale est un terme récent pour qualifier un phénomène qui n'est pas nouveau. Il renvoie généralement à une situation vécue comme problématique, au sens où des projets d'aménagement et de développement ne reçoivent pas spontanément l'appui des populations et font même l'objet de critiques et d'oppositions. Il s'agit souvent de grands projets, introduits par le sommet (*top down*) sur les territoires et susceptibles de susciter des changements importants dans le paysage, l'environnement, la qualité de vie, la santé, etc. Les projets peuvent alors provoquer de nouvelles tensions au sein des communautés, ou alors en raviver d'anciennes.

Différents auteurs proposent leur définition. Celles-ci révèlent des approches différentes, tantôt centrées sur les perceptions et jugements d'individus ou de groupes, tantôt sur des processus collectifs de délibération et d'élaboration de compromis. Au-delà des particularités de chacune des définitions, on retrouve tout de même de grands principes généralement partagés :

- L'acceptabilité sociale n'est pas l'acceptation passive d'un projet par une majorité silencieuse.
- L'acceptabilité sociale ne se résume pas à une vision binaire, pour ou contre un projet.
- L'acceptabilité sociale met en débat des valeurs, des visions des territoires et des modèles de développement.
- L'acceptabilité sociale exige la mise en place de processus d'interaction, sous forme collaborative ou conflictuelle, de nombreux acteurs : personnes élues, société civile, promoteurs, État.
- Ces processus doivent être situés dans leur contexte particulier, en lien avec les valeurs et l'histoire des territoires concernés. Ils doivent tenir compte du fait que certains contextes peuvent poser des contraintes à l'expression de vues alternatives et à la participation (ex. : économie en difficulté, populations vulnérables, environnement dégradé, etc.).
- Les meilleurs processus ne mènent pas toujours à une acceptation.
- Quoique jamais définitivement acquise, l'acceptation peut avoir des fondements solides si les finalités et les changements apportés par le projet ont été explicitement exposés puis admis comme souhaitables, car jugés cohérents avec les valeurs sociales et l'avenir du territoire.

Questions :

1. Comment les acteurs comprennent-ils l'acceptabilité sociale ? Existe-t-il des points de convergence ? Des points de divergence ?
2. Est-ce que le manque de consensus autour de la définition de l'acceptabilité sociale pose problème ? Si oui, quel(s) problème(s) cela soulève-t-il ?
3. Comment se compare la notion d'acceptabilité sociale par rapport à d'autres expressions alternatives comme le libre consentement préalable et éclairé (LCPE) ou le permis social d'opérer ?

#### b) Mesure de l'acceptabilité sociale

Pour plusieurs, il serait utile de « mesurer » l'acceptabilité sociale des projets. Qu'elle soit de nature quantitative ou qualitative, une telle mesure offrirait des points de référence pour les acteurs impliqués afin de guider leur action et leurs décisions. Or, si l'acceptabilité sociale est un processus sociopolitique traversé par des valeurs, sa mesure pose des défis importants, car le choix d'une méthode est lié au type de connaissances que l'on souhaite acquérir.

Questions :

1. Discutez des forces et des faiblesses des quatre techniques suivantes :
  - Le référendum (et dans une moindre mesure le sondage et l'enquête par questionnaire).
  - L'absence de critiques et d'oppositions publiques, parfois considérée comme une forme d'acceptabilité sociale.
  - Les entretiens individuels ou collectifs menés auprès de différents individus et groupes pour comprendre comment ils interprètent le projet, leurs préoccupations et les enjeux qui se dessinent.
  - Les processus de délibération et de concertation qui mettent en débat des positions diverses, voire contradictoires, pendant lesquels les participants et participantes échangent en vue d'infléchir les enjeux et d'influencer la formation de l'opinion.
2. En connaissez-vous d'autres ? Lesquelles ?